

Listes des délibérations de la séance du Conseil Municipal

31 octobre 2023

Numéro	Objet	Décision
4633	Adoption du procès-verbal de la séance précédente en date du 17 octobre 2023	approuvée
4634	Délégation de service public : création d'une commission d'analyse des dossiers	approuvée

Liste déposée sur le site internet de la commune de Dagneux le 14 novembre 2023

DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

MAIRIE DE DAGNEUX

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

Afférents au C.M : 27

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'AN DEUX MIL VINGT ET TROIS
à dix-neuf heures

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal.

Sous la Présidence de Madame Carine COUTURIER, Maire de DAGNEUX

N°4633

PRESENT(E)S : Mesdames Danielle BERNARD, Carine COUTURIER, Natali HENRIQUES, Audrey LOMBARD, Dominique MUGNIER, Sandrine PEGUET, Céline PERLIER, Aurélie RICHARD, Isabelle SAUVEYRE, Christine SEIGNER, Béatrice TOLOSA

Messieurs Nicolas BERTHET, Emmanuel CHULIO, Alain FAYOLLE, Pascal GUERIN, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Bernard HERITIER, Stéphane LIARD, Jean-Christophe PEGUET, Pascal SENTANA, Jean-Marc VIGNE

EXCUSE(E)S :

Madame Laurie FERNANDES a donné procuration à madame Aurélie RICHARD
Madame Véronique VERNAY a donné procuration à monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT

Monsieur Corentin BERTHO a donné procuration à madame Natali HENRIQUES
Monsieur Samuel DIARRA a donné procuration à monsieur Nicolas BERTHET

ABSENT(E)S :

Madame Jessica MANGONAU

SECRETARE DE SEANCE : Nicolas BERTHET

OBJET : Adoption du procès-verbal de la séance précédente en date du 17 octobre 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du conseil municipal en date du 17 octobre 2023.

Ainsi fait et délibéré, en Mairie,
Les jour, mois et an que dessus.

Madame le Maire,
Carine COUTURIER



Monsieur le secrétaire de séance,
Nicolas BERTHET



Publication faite le : 14 NOV. 2023

DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

MAIRIE DE DAGNEUX

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

Afférents au C.M : 27

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'AN DEUX MIL VINGT ET TROIS

à dix-neuf heures

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal.

Sous la Présidence de Madame Carine COUTURIER, Maire de DAGNEUX

N°4634

PRESENT(E)S : Mesdames Danièle BERNARD, Carine COUTURIER, Natali HENRIQUES, Audrey LOMBARD, Dominique MUGNIER, Sandrine PEGUET, Céline PERLIER, Aurélie RICHARD, Isabelle SAUVEYRE, Christine SEIGNER, Béatrice TOLOSA

Messieurs Nicolas BERTHET, Emmanuel CHULIO, Alain FAYOLLE, Pascal GUERIN, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Bernard HERITIER, Stéphane LIARD, Jean-Christophe PEGUET, Pascal SENTANA, Jean-Marc VIGNE

EXCUSE(E)S :

Madame Laurie FERNANDES a donné procuration à madame Aurélie RICHARD
Madame Véronique VERNAY a donné procuration à monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT

Monsieur Corentin BERTHO a donné procuration à madame Natali HENRIQUES
Monsieur Samuel DIARRA a donné procuration à monsieur Nicolas BERTHET

ABSENT(E)S :

Madame Jessica MANGONAU

SECRETARE DE SEANCE : Nicolas BERTHET

OBJET : Délégation de service public : création d'une commission d'analyse des dossiers

VU l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°4609 du 20 juin 2023 relative à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des structures d'accueil du périscolaire, de l'extra-scolaire et de la restauration scolaire : lancement de la procédure ;

CONSIDERANT qu'une procédure de délégation de service public a été lancée pour la gestion et l'exploitation des structures d'accueil du périscolaire, de l'extra-scolaire et de la restauration scolaire ;

CONSIDERANT que la procédure de délégation de service public nécessite la mise en place d'une commission pour analyser les dossiers de candidature et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières ;

CONSIDERANT que cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public, pour laquelle les élus suivants se portent candidats :

- Natali HENRIQUES
- Emmanuel CHULIO
- Jean-Christophe PEGUET
- Isabelle SAUVEYRE
- Alain FAYOLLE
- Aurélie RICHARD
- Philippe GUILLOT-VIGNOT
- Dominique MUGNIER
- Pascal GUERIN
- Pascal SENTANA

CONSIDERANT le vote et les résultats suivants :

Nombre de suffrages exprimés : 25

Nombre de suffrages exprimés pour l'ensemble de la liste ci-dessus : 25

Ont été proclamés membres de la commission de délégation de service public, dans l'ordre suivant :

- Natali HENRIQUES, membre titulaire
- Emmanuel CHULIO, membre titulaire
- Jean-Christophe PEGUET, membre titulaire
- Isabelle SAUVEYRE, membre titulaire
- Alain FAYOLLE, membre titulaire
- Aurélie RICHARD, membre suppléant
- Pascal GUERIN, membre suppléant
- Pascal SENTANA, membre suppléant
- Dominique MUGNIER, membre suppléant
- Philippe GUILLOT-VIGNOT, membre suppléant

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- DE PRECISER que madame le maire sera l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public, ainsi que tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, en Mairie,
Les jour, mois et an que dessus.

Madame le Maire,
Carine COUTURIER



Monsieur le secrétaire de séance,
Nicolas BERTHET



Publication faite le :

14 NOV. 2023